



CONCERTATION FORÊT URBAINE

PLACE DE CATALOGNE

**Compte-rendu de la
réunion publique de
clôture de la concertation**

24 NOVEMBRE 2021

La réunion s'est tenue en visioconférence, le mercredi 24 novembre 2021 à 19h.

40 personnes étaient présentes (12 hommes, 10 femmes et 6 non définis, sans compter les membres de la municipalité), dont les élu·e·s et membres des services de la municipalité suivant·e·s :

- **Carine Petit**, maire du 14^{ème} arrondissement
- **Guillaume Durand**, adjoint à la maire du 14^{ème} en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités
- **Juan Martinez**, conseil technique au cabinet de la maire du 14^{ème}, en charge des politiques de transformation de l'espace public, de végétalisation de l'espace public, de mobilités et de lutte contre les discriminations
- **Karine Bonnefoy**, cheffe de projet à la Direction de la Voirie et des Déplacements
- **Guillain Maury**, chef de la division modélisation des déplacements, PC Lutèce
- **Amélie Astruc**, cheffe Division Études et Travaux n°4, Direction des espaces verts et de l'environnement
- **Méhand Meziani**, architecte du projet, Direction de la Voirie et des Déplacements
- **Bruno Gouyette**, secrétariat général, mission énergie, Mairie de Paris
- **Lucile Biarrotte**, directrice-conseil, Traitclair
- **Antoine Chastenet**, assistant de concertation, Traitclair
- **Florian Guérin**, chef de projet participation publique, La Belle Friche
- **Sophie Bachmann**, chargée d'étude, La Belle Friche

INTRODUCTION :

Lucile Biarrotte ouvre la séance et rappelle les règles de fonctionnement de la réunion.

Carine Petit introduit la réunion. Elle indique que la Mairie du 14^{ème}, ses services, ainsi que la Mairie de Paris et ses propres services, ont tous un objectif affirmé de réaliser la forêt urbaine qui sera l'une des premières forêts urbaines à Paris. Elle indique que la concertation fut courte, mais que les temps d'échanges ne sont pas forcément meilleurs sur la durée.

INTENTIONS DU PROJET :

Méhand Meziani redonne des éléments d'intention relatifs au projet. Tout d'abord, le rattachement du terre-plein central au côté sud de la place vers la coulée verte et la rue Vercingétorix. Puis, cet espace accueillera une forêt urbaine pour assurer la continuité écologique et créer un îlot de fraîcheur. Enfin, l'espace lisière ne sera *a priori* pas dédié à des activités commerciales, mais sera plutôt un espace récréatif et un espace de pause.

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Lucile Biarrotte rappelle le calendrier des événements de la concertation :

- ▶ 75 personnes étaient présentes pour la réunion de lancement
- ▶ Puis, un atelier commerçants a été réalisé le 26 octobre avec 17 personnes et les services techniques pour échanger ;
- ▶ Le 3 novembre, une journée informations s'est déroulée sur place avec une centaine de participants, majoritairement de plus de 60 ans, des riverains, ainsi que des travailleurs du quartier, des passants de tous âges et plusieurs personnes des services ;
- ▶ Le 6 novembre, la randonnée urbaine s'est déroulée avec 15 participants sur 31 inscrits, et 5 membres du centre Paris Anim' de Montparnasse, 1 personne de la Direction de la Voirie et des Déplacements et 1 personne de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement ;
- ▶ Aujourd'hui, la réunion de clôture accueille pour l'instant 38 participants ;
- ▶ En parallèle, sur idee.paris, une page de contextualisation expliquait le projet, la partie questionnaire a permis de recueillir plus de 350 contributions le lundi 22 novembre 2021 dont, aujourd'hui, nous présentons une analyse provisoire [nous ne pouvions pas extraire les données au dernier moment pour les présenter]. Une majorité d'hommes s'est exprimée.

Ce soir, la présentation synthétique concerne les résultats et moments de concertation. Le traitement exhaustif de la concertation sera visible dans le bilan de concertation final livré d'ici quelques semaines. Le site idee.paris va rester ouvert pour pouvoir retrouver la présentation du projet et les ressources liées à la concertation (vidéo de la réunion de lancement et présentation, comptes-rendus des moments d'animation, bilan de concertation exhaustif).

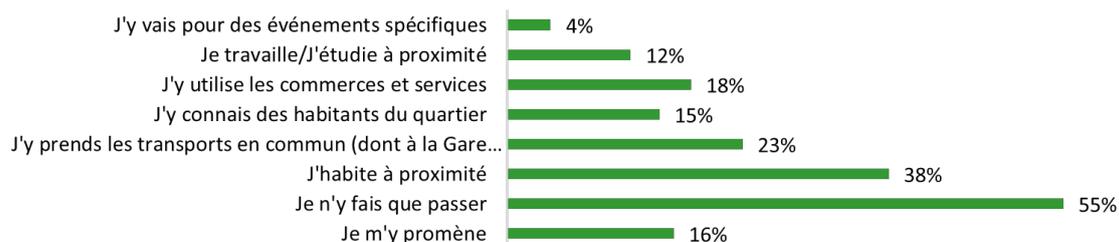
Des personnes ont exprimé une déception ou un décalage entre le format de la concertation et leurs attentes, notamment entre les intentions du projet municipal central et les intérêts locaux (leur avis n'a pas été demandé suffisamment en amont de cette concertation selon eux). Il y a eu aussi beaucoup de demandes de relais d'informations avec la Mairie du 14^{ème} arrondissement, sur des sujets plus vastes que celui de la forêt urbaine et liés au quartier. Ces sujets touchent à la propreté, à la sécurité et au cadre global posé par les travaux du quartier Montparnasse.

La journée du 3 novembre fut très riche en termes qualitatif, complétant de manière détaillée ce qui a été exprimé sur le site idee.paris. La randonnée urbaine s'est déroulée avec 2 groupes ayant suivi des trajets différents, dont un trajet était accessible aux personnes ne pouvant pas se déplacer facilement, même si quelques couacs ont pu voir le jour avec un problème d'ascenseur.

Lucile Biarrotte présente le diagnostic partagé, indiquant que la place de Catalogne est perçue comme désagréable et peu esthétique. Elle est perçue comme une zone de transit, dédiée aux circulations, bruyante et mal organisée. L'architecture moderne et la fontaine posent question. Deux adjectifs ont été demandés aux participants, regroupés sous la forme d'un nuage de mots. Ce qui en ressort est directement visible avec les mots plus grands et plus gros – la place est : bétonnée, minérale, bruyante, triste, froide, dangereuse, abandonnée, inintéressante, dysfonctionnelle, etc. Il y a peu d'éléments positifs dans ces qualificatifs. De même, quand nous avons demandé de qualifier la place à travers la question « Passer par la place de Catalogne vous semble... », ce qui en ressort est lié au fait que :

- ▶ à pied, pour la plupart des gens, c'est désagréable ;
- ▶ à vélo, c'est perçu comme dangereux et stressant ;
- ▶ pour les voitures personnelles, c'est désagréable mais dans une moindre mesure, en étant assez réparti entre désagréable, stressant, dangereux et facile, donc les avis sont mitigés.

Pourquoi fréquentez-vous la place de Catalogne ? (en %, 352 répondants, plusieurs réponses possibles)

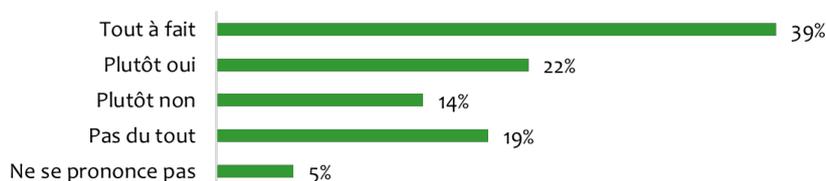


Les activités demandées pour le futur sont des activités calmes (repos, détente). Il est aussi demandé d'éviter les usages nocturnes, de faciliter l'occupation de l'espace pour les enfants (jeux), de travailler sur le confort, de conserver les terrasses et activités commerciales, et de faciliter l'accès aux malvoyants (bandes de guidage).

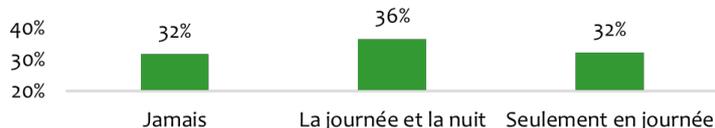
Concernant le détail des questions liées à la concertation :

1. A propos de la traversée de la forêt, les points d'attention reviennent au fait de préserver la faune et la flore et au risque de sécurité, voire d'attirer des usages indésirables.

La forêt créée place de Catalogne doit-elle pouvoir être traversée à pied ?
(en %, 352 répondants)

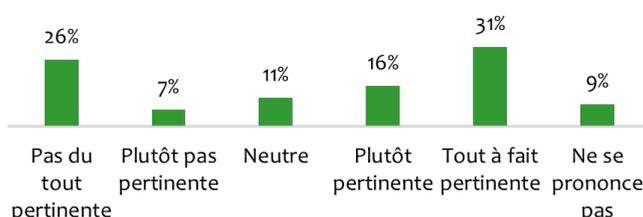


Quand la traversée de la forêt place de Catalogne doit-elle être accessible ?
(en %, 352 répondants)



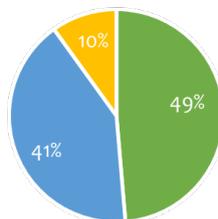
2. Le quai lisière est un espace tampon entre la forêt et la circulation. Les réponses sont partagées entre le fait de l'utiliser pour se poser, se détendre ou autre. Les points de vigilance sont : le bruit pour les riverains, la gestion de la propreté avec un service de nettoyage, des corbeilles rue, des toilettes et une attention portée au revêtement du sol notamment si on a des difficultés pour se déplacer (si le sol est de la terre, il sera parfois gadoueux).

Pensez-vous que la proposition d'un quai lisière soit pertinente ? (en %, 352 répondants)



Pour quelle pratique le quai
lisière pourrait-il être utilisé ?
(en %, 263 répondants)

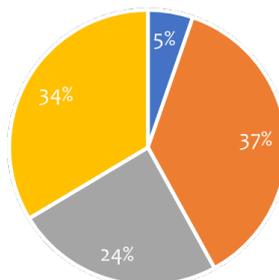
- Pour être au plus près de la forêt
- Pour faire une pause, se détendre
- Pour se retrouver à plusieurs, échanger



3. Le belvédère pour conserver la vue sur la Tour Eiffel. Les points d'attention concernent aussi les nuisances nocturnes potentielles et la diminution potentielle de surface de forêt s'il est réalisé, mais il correspond aux attentes pour conserver la vue sur la Tour Eiffel pour les habitants et les commerçants.

A quels usages pourrait être destiné un belvédère ? (en %, 352 répondants, plusieurs réponses possibles)

- Faire du sport
- Observer
- Se promener
- Se reposer



Lucile Biarrotte détaille certains moments de la concertation. L'atelier commerçants a fait s'exprimer beaucoup de mécontentements. Il y a une crainte des nuisances liées aux travaux pour la forêt et une éventuelle perte du chiffre d'affaires. Des mécontentements se sont exprimés sur la suppression de places de stationnement sur la place de Catalogne et dans la rue du Château. Les demandes pour rééquilibrer ces problèmes sont de : limiter les travaux entre 12h et 14h pour les brasseries, et réfléchir à la possibilité d'un dépose-minute rue du Château.

Les récits prospectifs sont liés à la dernière question posée sur idee.paris. À peu près la moitié des participants ont répondu avec 4 grands thèmes qui sont ressortis, dont 2 premiers thèmes majoritaires : voir la place de Catalogne comme un lieu végétalisé, un poumon de verdure, un îlot de fraîcheur avec un plan d'eau et de la pédagogie à la nature (pour 54 récits) ; puis la voir comme un espace apaisé, un lieu de rencontres et sociabilités calmes (pour 68 récits). Une soixantaine de récits sont plutôt liés à un aspect négatif avec : des risques que ce soit un lieu sale, propice aux actes délictueux telle la vente de drogues illicites, posant la question de l'entretien et de la gestion (pour 31 récits) ;

et des gens réclamant la préservation de la place tel quel et une facilitation de la circulation, un respect de l'architecture (pour 28 personnes).

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RÉACTIONS

Lucile Biarrotte relève les questions posées sur le végétal : pourquoi utiliser le terme de forêt urbaine ?

Amélie Astruc répond aux questions en indiquant que le terme de forêt urbaine suscite parfois de l'incompréhension : le concept a été présenté en réunion de lancement ; c'est une notion de la fin du XX^{ème} siècle donc récente, désignant une forêt ou un boisement de dimension conséquente et présent en zone urbaine. Donc il faut donner à voir une ambiance forestière dans un milieu urbain : plantation dense d'arbres avec d'autres strates arbustives et herbacées. Ce sont des essences locales dans un sol forestier continu permettant de recréer un écosystème complet de manière artificielle en milieu urbain.

Amélie Astruc indique qu'il existe déjà des forêts urbaines à Paris avec, par exemple celle formée de bouleaux et lierre sur le parvis de la Maison de la radio, celle du parvis Jussieu et la cour intérieure de la Bibliothèque Nationale de France créée dans les années 1990, et plus récemment à Porte de Montreuil, au niveau du périphérique. Donc ce type d'aménagement existe déjà à Paris et ce concept va se développer.

Concernant les questions sur les origines et la sélection des espèces végétales, ils vont prendre appui sur la liste des essences indigènes au bassin parisien, mais aussi sélectionner dans une perspective de changement climatique. Il n'y a pas encore de filière définie pour l'approvisionnement des essences, mais ils auront recours au centre de protection horticole de la Mairie de Paris qui produit des végétaux pour les espaces verts parisiens. Ils auront aussi recours aux pépinières sous contrat avec la Ville de Paris pour la majeure partie des sujets. En avant-projet, sera effectué un plan des plantations, de la densité et un bilan carbone du projet global.

Concernant la question de l'entretien et de l'arrosage, une étude des modalités d'arrosage raisonnées avec recours au réseau d'eau non potable est en cours, dans l'idée d'une optimisation de la gestion des eaux pluviales et une irrigation raisonnée en fonction de la taille des sujets à planter. L'arrosage sera manuel les premières années pour que les grands arbres puissent reprendre. Les déchets (bois morts, résidus végétaux tombés au sol...) seront laissés sur place pour enrichir le sol forestier.

Lucile Biarrotte relève les questions posées sur les usages : y aura-t-il une prise en charge de l'insécurité ressentie par les habitants et les commerçants à propos des agressions, de la vente de drogues illicites, du vagabondage et d'autres activités comme le travail du sexe, des activités symboliquement liées aux forêts dans l'espace parisien ? Sera-t-il possible de créer un service de gestion urbaine de proximité, comme des caméras de vidéosurveillance, du mobilier urbain, un personnel dédié ?

Karine Bonnefoy indique que la sécurité et la propreté du site sont des questions apparues lors de la concertation. Ils intégreront, dès la phase d'avant-projet, des collègues de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention de la Ville de Paris, ainsi que les services de gestion de la propreté, pour sécuriser le site. Ils s'occuperont de l'entretien du site durant la phase de travaux et après la livraison. Une réflexion est aussi menée avec les services des espaces verts sur des dispositifs anti-rats.

Lucile Biarrotte relève les questions posées sur les déplacements et mobilités, avec un sentiment relevé d'oppression important, des dangers dans cet espace dédié aux véhicules roulant et le fait que ce quartier soit une zone de transit intense avec beaucoup de passage. Il y a un sentiment de trop d'urbanisation, de trop de circulation. Également, la cohabitation entre modes de déplacement est considérée comme dangereuse, notamment avec les vélos.

Guillain Maury répond sur les impacts du projet sur la circulation, avec une étude de modélisation de la circulation. L'étude a été lancée en juin, à l'échelle macro de l'Ile-de-France et à une plus petite échelle, autour de la place pour estimer les reports de trafic dus à la baisse de capacité sur la place. L'objectif était de voir si le fonctionnement de la place était assuré avec une baisse de capacité, ainsi que les interactions entre véhicules.

Globalement, il y aura un peu plus de congestion dans le boulevard Pasteur et dans la rue du commandant Mouchotte car on fait passer moins de débit. Certains emprunteront un autre itinéraire mais il y aura toujours des entrants donc une forme de congestion mais qui se résorbera. On observe aussi une hausse des temps de parcours du fait de la congestion en entrée, en venant de la rue du commandant Mouchotte (en passant de 2 minutes à 4 minutes de temps de trajet pour les véhicules motorisés). Les changements de mobilités à l'échelle francilienne et la modification de la place ne créeront donc pas de congestion importante.

Il y aura peu de changements pour les piétons, la traversée est faisable et elle sera utilisée si ouverte.

Guillaume Durand observe une première conclusion, qui est que le projet ne fait pas l'unanimité, mais on observe un enthousiasme d'une majorité de personnes qui trouvent la place trop minérale, froide, bétonnée. Elles comprennent que l'idée de végétalisation va remédier à cela.

Lucile Biarrotte lit une question du tchat :

Pouvez-vous préciser le logiciel utilisé et les modalités de construction des jeux de données pour la modélisation du trafic ?

Guillain Maury : L'outil utilisé est le modèle de AIMSUN ; c'est un bureau d'études qui édite le logiciel. Le modèle est hérité du modèle de la DRIEAT (un service de l'État) avec des flux déterminés sur l'Île-de-France, basé sur le type d'enquêtes transports auprès des ménages.

Lucile Biarrotte lit une question du tchat :

La période des comptages correspond-elle à celle de la Covid-19 ?

Guillain Maury : Non, les comptages n'ont pas été effectués en période de Covid-19 ou de vacances. Ils ont été effectués fin juin, avant les vacances scolaires. Donc ils ont dû se presser pour effectuer les comptages et que cela ait un sens.

Henri Cart : Avez-vous réalisé le bilan carbone en prenant en compte la phase des travaux ? Si un tel bilan carbone n'est pas réalisé, pourquoi avoir réalisé une concertation si le projet participe au réchauffement climatique ?

Amélie Astruc : À ce stade, il n'y a pas de bilan carbone car ils doivent caler les niveaux de terrassement, le nombre d'arbres à planter, leur provenance, leur mode de transport. Donc il existe beaucoup d'inconnues. Il est trop tôt pour le réaliser. Les forêts urbaines, parmi leurs multiples bénéfices, sont aussi considérées comme des puits de carbone : elles absorbent le CO² quand les sujets grandissent et à maturité, donc cela fait partie des éléments à verser en phase projet pour quantifier l'impact carbone généré par les travaux et les bénéfices par la forêt.

Karine Bonnefoy : La question qui se pose est de savoir au bout de combien de temps la dette carbone sera-t-elle remboursée ? Car, à terme, la forêt aura un impact positif, donc il faudrait calculer l'impact réel et savoir au bout de combien de temps.

Christian Deutsch : Quand on nous dit que la question est la durée au bout de laquelle la forêt permettra de combler le déficit, si c'est 10, 20 ou 100 ans, ce n'est pas la même chose. Aussi, deux détails : les exemples de forêts urbaines sélectionnés ne semblent pas interdire un passage,

l'usage de l'espace ; il n'y a pas de condamnation totale de la forêt en termes d'allées ou de visites. Les forêts sont des endroits où l'on se promène, il faudrait qu'on regarde de très près les forêts existantes. Ici, on essaie de fermer l'espace au maximum - dont on comprend certaines raisons - mais pas au bénéfice des habitants. La modélisation comme l'a reconnu M. Maury, ne peut pas prédire la réalité, elle a des limites. Il y a un sujet complexe sur le fait de tourner à gauche : dans le fond, les flux vont engendrer des conflits notamment pour rejoindre certaines rues à partir d'autres et c'est loin d'être traité dans la simulation. Donc cela a des conséquences sur les avantages de la forêt urbaine : s'il y a des embouteillages extrêmement forts, le confort apporté par la forêt urbaine en lisière va être compromis.

Guillaume Durand : Sur le bilan carbone, il faudra faire le calcul précis pour donner une expiration de dette carbone, mais si le principe des travaux de végétalisation consiste à débitumer et à mettre de grands arbres, cela mène à une dette négative. Sinon, on ne fait plus de travaux, or, on sait les problèmes du bitume à Paris : quels travaux effectuer si on fait attention à cela au niveau du bilan carbone ? Le calcul sera effectué. Sur la circulation, il y a la question - quand on transforme un giratoire en fer à cheval - des croisements qui peuvent s'opérer. Cela a déjà été effectué à la place Bastille qui est éloquent là-dessus : le nombre de véhicules est important, mais on n'est pas sur des énormes artères non plus ici. On pense à la partie Sud ici, mais la partie Nord sera moins agréable. C'est la partie Sud qui a vocation à être très agréable pour ces questions.

Guillain Maury : Tourner à gauche est un sujet important qui n'a pas été pris à la légère et on a une différence avec Bastille car il n'y a pas de feux de signalisation. Donc c'était un sujet important, mais le seul tourner à gauche vient du boulevard Pasteur et il y aura très peu de flux vers la rue Mouchotte, mais plutôt vers la rue Jean Zay, où il n'y aura pas de conflit de tourne-à-gauche car pas de flux en face (rue du Château en aire piétonne). Les tourner à gauche sont limités. En effet, la modélisation est un outil qui n'est pas la réalité, mais elle nous a donné des éclairages techniques utiles pour ce projet.

Sibylle : La concertation était appréciable. Deux axes de remarques sont à effectuer. Tout le monde a des réserves sur la place aujourd'hui, donc changer paraît être une bonne idée. Sur la circulation, elle est étonnée et comprend que le conseil Pernety voulait un fer à cheval au sud. C'est une belle idée mais incompréhension sur la rue du Château donnant sur la place et où il y a un parking important qui sort des immeubles Bofill. L'étude sur la circulation a été effectuée en juin, mais le centre commercial et l'hôtel Pullman n'étaient pas ouverts, or ils vont attirer des voitures notamment avec le centre commercial Leclerc. Donc il y a des

craintes concernant l'aspect loisirs et confort pour des activités calmes, au milieu des embouteillages. La seconde remarque est esthétique : la place néoclassique a une certaine esthétique, un intérêt architectural. Les exemples de forêts présentés semblaient être avec une architecture pas intéressante, donc c'est une bonne idée mais ici, la vue sur la Tour Eiffel et l'architecture néoclassique font que la question d'implanter des arbres très hauts se pose. Ne serait-on pas à l'aise plutôt avec une végétalisation certes, mais à hauteur d'enfants pour qu'elle ne cache pas les trafics et pour garder la perspective ? Une végétalisation liée à un jardin à la française en lien à l'architecture néoclassique car Bofill est un architecte de renom ?

Françoise : Au niveau du comptage de flux, qu'est-ce que cela donnera quand les îlots Gaîté seront ouverts et les espaces pour les livraisons seront ouverts ?

Karine Bonnefoy : Rue du Château, l'idée est de la transformer en aire piétonne, donc elle ne sera pas entièrement fermée à la circulation. Les personnes utilisant le parking pourront l'utiliser, en empruntant la place de Catalogne ou en repartant vers la rue de l'Ouest. Cela est envisagé car le flux sera minoritaire en étant juste dédié aux résidents et aux livraisons. Pour les livraisons à Gaîté et Pullman, la question a déjà été évoquée en réunion de lancement : Unibail – pour l'îlot Gaîté - a donné les chiffres. Ils en ont parlé avec G. Maury qui a dit que cela n'était pas impactant à l'échelle des flux pour ce projet et le dimensionnement de nos voies permet un fonctionnement global.

Guillaume Durand : Ces voies amènent 200 à 300 véhicules par heure, donc une dizaine de véhicules par jour de différence, c'est faible. On ne sait pas ce que ce sera sur la partie nord, mais sur la partie sud on sait que ce sera sanctuarisé. Sur la partie architecturale et esthétique, dans son projet, Bofill s'est posé la question des éléments végétaux puis, il a été fait le choix de fontaine aquatique et minérale. Ils sont en discussion avec les ayants-droits de l'artiste et ils sont arrivés à un accord donc il n'y a pas de problème. Des éléments sur la place rappelleront la mémoire de l'œuvre. Les apports en îlots fraîcheur d'un jardin à la française ou d'un parc avec beaucoup d'allées sont moindres : l'enjeu est de rafraîchir la ville et d'apporter des éléments environnementaux très forts, ce qui n'empêche pas une esthétique avec le belvédère, la traversée, ou la continuité pour apercevoir depuis un bout du trottoir en face la Tour Eiffel, avec densité végétale moins forte.

Méhand Meziani : Le projet ne remet pas en cause l'architecture néoclassique car une distance sera présente entre les plantations et les façades, notamment côté sud. Ce recul permet d'admirer l'architecture et, côté nord, un nouveau dialogue entre minéral et végétal s'instaurera,

ce qui peut avoir un intérêt pour recomposer la place en ces termes. Il est possible de travailler sur la création de transparences pour créer des perspectives vers la Tour Eiffel et de travailler la composition végétale en choisissant des sujets pour avoir des fois des transparences entre l'espace public et la forêt, et d'autres fois, de la végétation très renforcée avec la perception d'être en pleine forêt.

Bruno Gouyette : Ils sont en relation - avec la Mairie du 14^{ème} et C. Nadjosvki - avec la fille de l'artiste depuis un an. Sans entrer dans le détail car le travail de rédaction impose un certain protocole, des éléments d'accord ont récemment été passés par son avocat. La décision appartient à la Mairie de Paris, mais ce qui se joue est sur la préservation de la mémoire de Shamaï Haber, avec un texte précis qui sera transmis à Mme Haber pour voir si cela lui convient. Il ne rentrera pas dans le détail car, tant que cela n'est pas écrit, cela concerne Mme Haber.

Lucile Biarrotte lit une question du tchat : ***Quid de la question de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans la zone forestière et dans les aménagements tout autour ?***

Karine Bonnefoy : Pour l'espace public viaire, les trottoirs et traversées seront accessibles aux PMR, mais aussi pour les personnes malvoyantes et il y aura divers types de chemins au sein de la forêt.

Amélie Astruc : Les cheminements principaux seront PMR, avec des niveaux et revêtements adaptés, ainsi que les largeurs pour une accessibilité aisée des PMR. La question se pose sur les cheminements secondaires, avec la possibilité qu'ils ne soient pas PMR car ils n'ont pas une vocation de transit et seront des itinéraires moins directs. Se pose aussi la question de l'éclairage pour une bonne accessibilité à la tombée du jour.

Guillaume Durand : Rien n'est décidé sur la traversée de jour ou de nuit. L'impact en termes d'éclairage fera partie de la définition du projet.

Renaud Lambert : C'est quand même dommage qu'on ne puisse pas supporter la population là pour se plaire dans un espace adapté, donc il faut prévoir soigneusement un mobilier urbain adapté, solide et joli, et prévoir un nombre de poubelles suffisant et bien placées pour que les gens ne jettent pas les papiers et mégots n'importe où, ainsi qu'une surveillance des services de police parisiens pour les comportements incivils, dire cela le peine, mais il croît que c'est important pour que l'espace soit vivant et peuplé agréablement.

Guillaume Durand partage ce constat : il faut faire attention aux usages pour profiter de la forêt et éviter les mésusages. Cela a bien été remonté

par la concertation, mais la question se pose sur l'ouverture à différentes heures de la journée car on se situe à proximité d'un quartier de gare. Mais s'il y a de la musique en journée, c'est chouette.

Lucile Biarrotte lit une question du tchat : ***Qu'est-ce qu'un belvédère ?***

Karine Bonnefoy : La notion est floue. Ils n'ont pas montré d'images volontairement car ce n'est pas arrêté, mais l'idée était de ne pas perdre la perspective sur la Tour Eiffel et de conserver la possibilité de célébrer la Fête du 14 juillet depuis ce point. Ils travaillent avec la Direction des Espaces Verts pour l'aménager au mieux, sachant que la lisière de circulation routière n'est pas très satisfaisante, donc ils ne peuvent pas répondre. On parle du fait de modeler le terrain en jouant sur le nivellement de la place.

Lucile Biarrotte lit une question du tchat : ***Y aura-t-il une traversée piétonne depuis la rue du Château pour permettre une traversée en croix, à la fois nord-sud et est-ouest ?***

Karine Bonnefoy : Techniquement, tout est possible. Il faut à minima rompre avec la notion d'îlot central qu'on a aujourd'hui avec la fontaine rendant la connexion impossible. De quelle manière ? A ce stade, il n'y a pas de réponse, il faut attendre quelques semaines.

Lucile Biarrotte lit une question du tchat : ***Quelles suites en termes de consultation continue et notamment lors de la première année ?***

Karine Bonnefoy : Concernant la suite du projet : des travaux préparatoires ont commencé sur la place car ils sont en train de désamianter le haut de la rue du commandant Mouchotte pendant trois semaines ; puis, jusque début 2022, ce sera la phase d'avancement de l'avant-projet et du projet, fort de la concertation et des suggestions. Le projet étoffé permettra d'écrire le marché de travaux au premier trimestre 2022, et il y aura aussi des travaux préparatoires sur la place avec une préfiguration du schéma de circulation. Le futur de la place sera de libérer la zone entre la rue Alain et la rue Jean Zay avec un espace ouvert aux piétons pour divers usages et commencer à donner à voir la végétation de la place suite à la déconstruction de la fontaine. Il y aura également des informations et une exposition sur le projet et les travaux : la communication sera poursuivie sous différentes formes et régulièrement.

Carine Petit : La mairie du 14^{ème} a bien noté le besoin d'associer les services des polices municipale et nationale et de propreté. Sur les commerçants, ils les avaient vu avant l'été, avec une discussion très franche et ils avaient abordé des premières questions. Donc ils n'ont pas souhaité participer à la réunion du 3 novembre et la parole s'est davantage libérée. Ils vont

prendre un temps avec eux début 2022 pour rediscuter. Ils savent bien ce que tous ont traversé et que les habitants traversent une période compliquée et chargée en termes de travaux. C'est pour ça qu'ils ont voulu commencer par-là, pour avoir une requalification majeure et importante des espaces publics. Carine Petit remercie les participants et les services ayant organisé la concertation, et clôt la réunion.

Questions du tchat n'ayant pas reçu de réponse :

- A-t-on mesuré l'impact des aménagements sur la circulation des bus ?
- L'annulation de la dette carbone du projet posée comme un postulat semble étonnante... sans chiffrage ni comptabilité carbone, il serait prudent de rester sur un point d'interrogation moins qu'une affirmation d'annulation de la dette carbone à un horizon de x années. Avez-vous - *a minima* - une estimation du tonnage des matériaux déplacés et sur quelle distance (mise en décharge de la fontaine - où ?, excavation, terrassement, apport de terre - combien ?, apport d'arbres... combien, de quel âge, de quelle essence, de quelle provenance ?). La comptabilité carbone ne devrait-elle pas être un élément de caractérisation de TOUT projet dès les premières ébauches plutôt qu'en phase finale pour espérer être sérieux sur l'objectif de Paris neutre en carbone en 2050 ? l'APC est-elle impliquée dans l'élaboration originelle de ce projet / de tout projet de la municipalité ?